



LES JOURNÉES  
JURIDIQUES  
DU PATRIMOINE

Un colloque organisé par

**PATRIMOINE**  
Environnement

## LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

Dans le monde politique, un conservateur est un homme du passé mais dans le monde du patrimoine, c'est un homme de l'avenir, car il s'inscrit dans la durée. Ainsi, autant que de les présenter au public, un conservateur de musée a la charge de maintenir, et bien sûr aussi d'enrichir, les collections qui lui sont confiées. Ce qui est vrai pour le patrimoine culturel vaut naturellement pour le patrimoine paysager.

Voici cinquante ans, le législateur français dotait notre pays d'un dispositif précieux – que beaucoup de pays nous envient aujourd'hui – visant à conserver à l'état naturel un tiers du littoral (« le tiers sauvage »). Le Conservatoire de littoral, ou plus précisément le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, naquit de cette heureuse initiative. Parce que Patrimoine-Environnement se définit comme « le réseau national au service des patrimoines et des paysages », les JJP ne pouvaient passer à côté d'un aussi judicieux anniversaire.

QR code vers l'éditorial complet :



Bonnes journées juridiques !

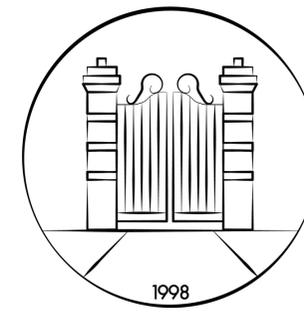
Christophe Blanchard-Dignac,  
Président de la Fédération Patrimoine-Environnement



Colloque éligible à la formation continue obligatoire (FCO) des avocats

Un colloque organisée par FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT  
6-8 passage des Deux Sœurs 75009 Paris

Tél. : 07 50 71 98 81 - droit@associations-patrimoine.org - www.patrimoine-environnement.fr



# LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

## 25ÈME ÉDITION

## LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

*En hommage au président fondateur des Journées Juridiques du Patrimoine : le  
bâtonnier Alain de La Bretesche*

**MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025**

Auditorium de la Maison du Barreau  
2, rue de Harlay - 75001 Paris  
Accès : Ligne 4, Saint Michel - Ligne 7, Pont Neuf

**PATRIMOINE**  
Environnement

# LE PATRIMOINE CONTRE VENTS ET MARÉES

*Pour assurer une sauvegarde durable du patrimoine*

## 8h30 – ACCUEIL-CAFÉ ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

### 9h15 – Propos introductif

*par Christophe Blanchard-Dignac, président de Patrimoine-Environnement*

### 9h20 – Actualité parlementaire

*Question posée à Sabine Drexler, sénatrice du Haut-Rhin, membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication*

*9h45 – Débat avec la salle*

### 10h10 – Actualité jurisprudentielle

*par Alexandre Riquier, avocat au Barreau de Paris*

*10h30 – Débat avec la salle*

### 10h45 – Financement du patrimoine : a-t-on toujours les moyens de notre patrimoine ? Point sur le financement et la fiscalité du patrimoine non protégé

*Table-ronde autour de Loïc Dusseau, avocat au Barreau de Paris et secrétaire général de Patrimoine-Environnement*

*Avec Maître Cécile de Smet, avocate fiscaliste; Jérémie Patrier Leitus, député du Calvados; Edouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux, maire de Bois-Hérault (Seine-Maritime) et conseiller régional de Normandie; Alexandre Giuglaris, directeur général de la Fondation du Patrimoine*

*12h15 – Débat avec la salle*

## 12h30 – DÉJEUNER

**14h15 – Mots des anciens lauréats du Prix Pierre-Laurent Frier : libre parole d'une jeunesse investie**

### 14h35 – Remise du Prix Pierre-Laurent Frier

*par Corinne Lepage, avocate spécialisée en droit de l'environnement et ancienne ministre (PE)*

### 15h00 – Préservation du littoral : quelle dynamique collective autour de quels acteurs pour ne pas prendre l'eau ?

*Table ronde animée par Maître Monamy, avocat au Barreau de Paris*

*Avec un représentant de l'association du Domaine du Rayol (Var); un ou des représentant(s) de collectivité territoriale (gestionnaire à plus de 50% des propriétés du littoral), un représentant du Conservatoire du littoral*

*16h15 – Débat avec la salle*

## 16h50 – CONCLUSION DE LA JOURNÉE

### 17h00 – FIN

